

QUI POURRA ÊTRE SAUVÉ ?

C'EST BIEN LA QUESTION de notre Carême : quelles conditions remplir pour être sauvé ?

A cette question saint Paul donne dans la lecture d'aujourd'hui une réponse simple, trop simple en apparence : *si de ta bouche tu affirmes que Jésus est Seigneur, si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, alors tu seras sauvé. Car c'est avec le cœur que l'on croit pour devenir juste, c'est avec la bouche que l'on affirme sa foi pour parvenir au salut.*

Commençons par la seconde condition : « si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts ». L'Apôtre ne dit pas exactement : si tu as la foi, il indique quelque chose de beaucoup plus précis : croire en un Dieu dont la puissance et la bonté iraient jusqu'à ressusciter le Fils qu'il nous a donné. Croire peut vouloir dire bien des choses, mais là il s'agit de créditer Dieu du pouvoir de faire chez nous des miracles et pas n'importe quel miracle : celui qui consiste à renverser la loi la plus universelle, la plus implacable qui soit : « tout ce qui naît doit mourir un jour ou l'autre ». A un incroyant à qui on parlerait de la résurrection, on pourra donner toutes



les preuves qu'on veut du fait que Jésus est sorti de la mort, qu'on l'a vu, qu'on l'a touché etc... il restera généralement sceptique et déclarera à la fin : « vous pouvez me dire tout ce que vous voulez, mais ce n'est pas possible ! » Pas besoin d'examiner des indices, le fait lui-même ne peut pas exister. Il admettrait à la rigueur qu'un vieillard, dans un coin reculé de Russie, ait pu vivre jusqu'à cent-vingt ans si on lui montrait des papiers qui l'attestent. Mais la Résurrection, c.a.d. pas seulement une survie provisoire, mais l'affranchissement définitif de la mort, c'est ce qui n'arrivera jamais, parce que cela ne PEUT pas arriver. Or la Résurrection a eu lieu, Dieu a fait cette chose énorme une fois, dans un petit coin de notre planète terre sous l'empereur Tibère, et un jour ce sera notre tour. Donc Dieu n'est pas le prête-nom du déterminisme universel, le garant des lois de la nature, le grand horloger qui a

mis en mouvement les sphères, il est celui qui va ressusciter l'homme blessé à mort par le péché et ses suites ! Vous y croyez, vous ?

Si vous y croyez, le salut commence pour vous à se mettre en branle. Dieu et vous n'êtes plus chacun de son côté, Dieu qui fit irruption dans le saint tombeau de Jérusalem peut maintenant prendre pied dans votre vie, bousculer les impossibilités apparentes, faire de vous un saint. En lui donnant le droit de décider ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, vous avez lâché les commandes, remis votre vie à Dieu, vous êtes sauvé !

L'autre condition, c'est la confession de la foi. Ne pas seulement la garder, cette foi, dans l'arrière-fond de sa conscience, mais la dire. La proclamer dans l'assemblée liturgique d'abord, la murmurer dans sa prière personnelle, mais aussi la clamer et la chanter sur les places. Tout commence par le cœur, mais le corps lui-même doit entrer dans la danse. Nous ne sommes pas dualistes, nous savons que tout notre être doit être un jour réconcilié dans l'unité, que nos corps sortiront des tombeaux. Et cela commence quand nous témoignons du Christ publiquement, jusqu'à courir le risque

que notre témoignages ne soit pas supportable aux oreilles de nos contemporains et qu'ils veuillent nous faire taire. Lorsque la confession va jusqu'à l'effusion du sang, la Résurrection n'est pas loin !

Bon Carême !

Michel GITTON

HORAIRE DES MESSES EN SEMAINE

Du lundi au vendredi : 19h

Mardi, mercredi et jeudi : 12h30

Samedi : 9h et 11h30

HORAIRES MESSES DOMINICALES

Samedi : 18h30 (messe dominicale anticipée)

Dimanche : 11h et 18h30

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Mardi, mercredi et jeudi de 13h15 à 14h,

du mardi au vendredi de 17h30 à 18h30, samedi de 17h à 17h45, dimanche de 17h30 à 18h15

Adoration de nuit le 1^{er} vendredi du mois

CHAPELET : jeudi 18h à la chapelle

CHEMIN DE CROIX : vendredi à 12h30

LAUDES : du mardi au samedi à 8h30

Dimanche à 9h15

SEXTES : du mardi au vendredi à 12h15

VÊPRES : du mardi au vendredi à 18h30

Samedi à 17h45. Dimanche à 17 h